



Campagne Agricole : 2018 / 2019

Mois de : Décembre 2018

Période : du 24 au 29.12.2018

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 16 au 22.12.2018

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	9.8	18.9	14.4	8.9	19.9	14.4	9.7	18.8	14.2
Sub Littoral	5.2	18.5	11.9	6.6	16.2	11.4	6.4	18.1	12.3
Hauts plateaux	2.3	16.1	9.2	3.4	14.7	09	3.2	14.7	09

Observations : Les températures moyennes ont été en **baisse** (écart de 01 à 03°C) sur l'ensemble des régions ; Ceci est due à la baisse des températures minimales et des températures maximales par rapport aux normales saisonnières.

Avec :

Littoral : minima : 05 à 10°C

maxima : 16 à 20°C

Hauts plateaux : minima : 02 à 03°C

maxima : 15 à 16°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	02-24
Sub Littoral	-	12 (Médéa)	02 (Guelma)
Hauts Plateaux	-	-	06 (Souk Ahras)

Observation: Gelées au niveau des Hauts Plateaux.

➤ Températures minimales (°C) :

Stations	16 déc.	17 déc.	18 déc.	19 déc.	20 déc.	21 déc.	22 déc.
EL BAYADH	-1	1	0		-1		
AIN SEFRA	1		1				0
NAAMA	-1	1	0		1		
TIARET			1	1			0
K. CHELLALA			0				1
SETIF	1		-1	1			
CONSTANTINE			0	1			1
KHENCHELA				1			1
O.E. BOUAGHI	1		0	1			
BATNA	1				-3		

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Baisse de l'évapotranspiration ;
- Développement des mauvaises herbes ;
- Ralentissement de la croissance végétative au niveau des Hauts Plateaux.

- **Prévisions :**

Lundi 24 décembre 2018

Régions Nord (littoral, intérieur, Hauts Plateaux et les Aurès): Bancs de brume et/ou brouillard locaux notamment sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès en début de matinée, puis temps dégagé. A noter, probabilité de formation de gelée sur les Hauts Plateaux Ouest et les Aurès en début de matinée. **Les vents** seront variables **10/20 km/h**.

Régions Sahariennes : Apres dissipation des bancs de brume et/ou brouillard en début de matinée sur le Nord Sahara et le Nord Oasis, le temps sera dégagé à partiellement voilé sur le Sahara oriental. **Les vents** seront d'Est à Nord-Est **20/30 km/h** parfois **40km/h** sur le Sahara central, la région de Tindouf, l'extrême Sud et le long des frontières Algéro-Malienne avec quelques soulèvements de sable. Ils seront variables **15/25 km/h** sur les autres régions sahariennes.

Du mardi 25 au jeudi 27 décembre 2018

Région Nord: Bancs de brume et nuages bas en début des matinées vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, puis généralement dégagé. Nuages bas parfois denses occasionnant quelques pluies éparses le mardi à partir de l'après-midi sur l'extrême Est.

Les températures maximales seront entre 17°C et 20°C d'Est en Ouest sur les régions côtières. Et entre 14°C et 20°C en général sur Les régions intérieures, Hauts plateaux et les Aurès, mais entre 12°C et 16°C sur les Hauts plateaux de l'Ouest.

Les températures minimales proches de zéro degrés les fins de nuits et les débuts de matinées sur les Hauts plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles en général.

Région Sud: Temps généralement dégagé à partiellement voilé sur le Sahara oriental. Quelques bancs de brume et/ou brouillard seront probables sur le Nord Sahara et les Oasis en début des matinées.

Les températures maximales seront entre 18°C et 22°C en général sur le Bécharois, le Nord Sahara, les Oasis et le Sahara oriental. Et entre 24°C et 28°C en général sur les autres régions sahariennes.

Les vents seront modérés à localement assez forts sur le Sahara central et l'extrême Sud avec quelques soulèvements

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques, des ravageurs et des mauvaises herbes ;
- Poursuite des opérations de semis pour les blés ;
- Risque des gelées.

1.2- Stade et comportement de la végétation :

1.2.1-Arboriculture :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Ouest	Grossissement du fruit (var. tardive) Prématurité à maturité (var. saison)	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Oliviers	Ouest	Véraison à maturité	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Néflier	Ouest	Nouaison	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Ouest	-	-	Plantation de la saison à l'Ouest
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
Ail	Ouest	-	-	-
	Centre	-	-	
	Est	-	Stade 3-4 feuilles	
Oignon vert	Ouest	-	Début maturité	-
	Centre	-	-	
	Est	-	En pépinière	
Artichaut	Ouest	Pleine croissance	-	Récolte de l'artichaut blanc à l'Ouest
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
S/Multi chapelle Tomate	Ouest	4 ^{ème} bouquet	-	Début plantation au Centre
	Centre	-	-	
	Est	-	-	

1.2.3-Grandes cultures :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
<u>Céréales</u> Blés	Ouest	Levée-2 à 3 feuilles	Levée	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	
Orge et Avoine	Ouest	Début tallage	2 feuilles à début tallage	-
	Centre	//	//	-
	Est	//	//	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Agrumes	Cératite Cochenilles Aleurode	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Poursuite de taille des vergers récoltés ; • Récolte des variétés de saison ; • Incinération des fruits touchés par la cératite. 	<p>✚ Signalisation des Aleurodes, Mineuse, Ceratite, Cochenilles et Pucerons sur agrumes</p> <p>Respect du délai avant récolte.</p>
Oliviers		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite récolte des olives à huile pour les variétés de saison et début récolte des variétés tardives ; • Taille des vergers récoltés. 	
Vigne		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille. 	Traitements d'hiver
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille. 	Masticage des plaies et incinération du bois de la taille.
Néflier	Tavelure Feu bactérien	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre risques. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille. 	Paillage des jeunes plantations contre les gelées
Nouvelles plantations 2018/2019		<ul style="list-style-type: none"> • Traçage et piquetage et ouverture des pôtets pour les nouveaux vergers. 	

1.3.2-Cultures maraîchères :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Serres multi chapelle</u> Tomate	Aleurode Pucerons Pourriture grise Tuta Absoluta Mildiou Acariens Alternariose	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture et mise en place de la tomate aux régions Nord (Centre); • Surveillance et traitement contre risques; • Respect des mesures prophylactiques. 	<p>✚ Signalisation de la Tuta Absoluta, Oidium et l'Alternariose.</p>

1.3.3-Grandes cultures :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<p><u>Céréales</u></p> <p>Blés Orge et avoine</p>	<p>Ver blanc Mérione des champs Mauvaises herbes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des opérations de semis pour les blés; • Utilisation de la semence (blé) traitée; • Préparation du matériel de désherbage; • Appatage des terriers actifs. 	<p>✚ Signalisation du ver blanc au niveau de Chlef</p>

1.3.4-Phoeniciculture:

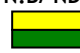

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<p>Palmier Dattier</p>	-	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des palmeraies après la récolte. 	-

1.3.5-Production animale :

Filière	Recommandations
<p>Apiculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de fond des colonies ; • Enlèvement des hausses ; • Nourrissement massif des colonies ; • Réunion des colonies faibles ; • Lester les ruches avec des pierres ; • Orienter les ruches vers le Sud-Est ; • Eviter de placer les ruches dans les zones inondables ou trop ombragées ; • Désherber autour de la ruche ; • Préparer les colonies à l'hivernage ; • Incliner les ruches légèrement vers l'avant ; • Enlever les hausses et inspecter les corps de ruches ; • Traiter contre le varroa.
<p>Aviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; • Respecter un délai de vide sanitaire (au moins 15 jours) après le départ des volailles et désinfection ; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs.
<p>Ruminants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les animaux de l'exploitation et en cas de doute prévenir le Docteur vétérinaire le plus proche ; • Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire ; • Mettre en place des pédiluves ou épandage de la chaux à l'entrée des étables, enclos...etc. ; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort ; • Faire très attention aux lésions buccales et podales, la Fièvre Aphteuse est entrain de sévir ; • Eliminer les cadavres des animaux par incinération ou enfouissement entre deux lits de couches de chaux vive ; • Poursuite de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse pour les cheptels bovins.

N° 15	Régions	Stations	Sept.	Oct.	Nov.	Du 01 au 22/12/2018	Du 16 au 22/12/2018	Cumul de pluies du 01/09 au 22/12/2018
01	OUEST							
	Littoral	Ghazaouet	02	75	30	01	00	108
		Béni Saf	03	124	25	06	00	158
		Oran	32	123	38	02	00	195
		Arzew	21	86	38	04	00	149
		Mostaganem	35	52	59	18	00	164
	Sub Littoral	Maghnia	11	61	27	00	00	99
		Tlemcen (Aero)	15	81	39	02	00	137
		Mascara	64	66	55	08	00	193
		S.B.Abbès	83	53	52	15	00	203
		Relizane	55	52	104	10	00	221
	H. Plateaux	Saida	52	42	60	18	00	172
		El Kheiter	38	20	39	00	00	97
		El Bayadh	25	82	52	04	00	163
		Mécheria	19	51	62	02	00	134
		Naama	17	74	47	02	00	140
		Ain Séfra	17	19	23	00	00	59
02	CENTRE							
	Littoral	Dar El Beida	27	64	105	31	00	227
		Dellys	56	228	184	ND	ND	ND
		Ténès	35	89	112	04	00	240
	Sub Littoral	Médéa	105	112	129	92	12	438
		Tizi Ouzou	44	183	175	44	01	446
		Bouira	45	133	99	33	00	310
		Ain Bessem	51	74	84	66	00	275
		Khemis Miliana	65	56	ND	ND	ND	ND
		Miliana	63	104	124	132	00	423
		Chlef	42	60	90	24	00	216
	H. Plateaux	Tiaret	52	94	38	34	00	218
		Djelfa	84	50	21	09	00	164
		M'sila	01	41	25	06	00	73
		Ksar Chellala	36	41	30	24	00	131
		Bou Saada	09	23	20	06	00	58
03	EST							
	Littoral	Bejaia (Aéro)	56	122	52	16	05	246
		Jijel (Port)	34	453	144	41	24	672
		Annaba	63	163	61	26	07	313
		Skikda	21	185	78	21	02	305
	Sub Littoral	Bouzegouf	17	129	52	ND	ND	ND
		Guelma	21	143	40	13	02	217
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	20	49	24	00	00	93
		Sétif	25	64	26	13	00	128
		Constantine	09	142	08	19	01	178
		Mila	32	157	15	12	00	216
		O .E. Bouaghi	28	117	04	06	00	155
		Khenchela	41	97	06	29	00	173
		Souk Ahras	15	141	57	80	06	293
		Batna	28	65	00	01	00	94
		Tébessa	25	91	09	13	00	138

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à novembre sont consolidées.

 Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.